

Campagne d'emplois 2026

Recrutement par voie de délégation

Poste de Professeur des universités en histoire et civilisations

Identification du poste	Nature : ☐ MCF ☒ PR	DÉPARTEMENT/FILIÈRE ☐ DEG ☒ LLSH ☐ SCIENCES ☐ ESPE
	N° d'emploi: PR 24 Section de CNU : CNU22	
Etat du poste	☐ V : vacant ☒ S : susceptible d'être vacant	Date de la vacance : 01/09/2026 Motif : Départ à la retraite
Mode de recrutement	Recrutement par délégation	

Profil du poste pour la publication sur Galaxie :

Présentation de l'établissement : L'université de la Polynésie française, l'UPF, est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous l'autorité du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. L'université occupe une place unique pour le développement de la Polynésie française, territoire d'outre-mer au cœur du pacifique sud, et conduit ses missions d'enseignement supérieur, de recherche, de valorisation sur ce territoire et au-delà, en tant que chef de file de la politique de site.

La Polynésie française est dans une situation unique d'insularité multi-échelle au sein des les territoires ultra marins : un territoire éloigné de la France métropolitaine, mais aussi des archipels éloignés du centre économique de Tahiti, et éloignés les uns des autres. Cette insularité multiple, pour une population d'environ 280 000 habitants, résonne avec les axes stratégiques de l'université, pour les besoins des populations en termes d'accès à l'éducation, de travaux de recherche et enfin de valorisation & innovation.

Ce sont ces défis que relève l'UPF, dans une organisation à taille humaine : une centaine d'enseignants et enseignants-chercheurs, une centaine de personnels administratifs et techniques contribuent au quotidien à développer la stratégie de l'établissement sur ces 3 volets.

L'université de la Polynésie française est implantée sur l'île de Tahiti. C'est une université pluridisciplinaire qui compte environ 3 500 étudiants, 115 enseignants et enseignants-chercheurs, 100 personnels administratifs et 200 enseignants vacataires. L'UPF a accédé aux responsabilités et compétences élargies depuis le 1er janvier 2013.

Elle comprend 3 départements de formation [(Sciences Techniques Santé (STS), Droit, Économie, Gestion (DEG) et Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)], une École Supérieure du Professorat et de l'Éducation, 5 équipes de recherche labellisées, 2 structures fédératives (CIRAP et OGT), une UMR (EIO) et une USR (MSHP).

Présentation du département :

Le département LLSH de l'UPF regroupe plusieurs formations : le Master Langues et Cultures des Sociétés Océaniques, la licence de Langues Polynésiennes, la Licence d'Anglais, la Licence LEA, la Licence de Géographie, la licence d'Histoire, la Licence Lettres et Arts.

ENSEIGNEMENT :

La personne recrutée sera familière de l'histoire moderne de la France, de l'Europe et des premiers empires coloniaux, ainsi que du contact entre les Océaniques et les Européens. Les cours de L1, L2 et L3 Histoire portent en effet sur la période XVIe-XVIIIe (Révolution française incluse). La personne recrutée interviendra en outre en MASTER recherche Langues et Cultures des Sociétés Océaniques, dans le cadre de séminaires sur l'histoire du contact entre Européens et Polynésiens, jusqu'aux Guerres Mondiales. Elle sera également sollicitée dans le cadre du Master MEEF PIF à l'INSPE de Polynésie française, sur des thématiques liées au patrimoine et à la conservation, notamment en Océanie.

Contact :

Directeur LLSH : Jean Morschel MCF en Géographie jean.morschel@upf.pf

RECHERCHE

Compte tenu des spécificités chronologiques de l'histoire polynésienne (effets gradués et prolongés du Contact et mise en place d'un régime colonial à partir de 1842), la personne recrutée sera experte de la fin du XVIII^e siècle et, au moins, du premier XIX^e siècle. Une connaissance approfondie de l'histoire, de l'historiographie et des problématiques de l'espace océanien dans son ensemble est attendue. La personne recrutée assurera en effet des séminaires en Master 1 et 2, ainsi que l'encadrement de doctorants relevant de ces domaines.

La personne recrutée intégrera l'Unité de Recherche EASTCO (Sociétés Traditionnelles et Contemporaines d'Océanie). Ses travaux s'inscriront dans un sous axe d'EASTCO : « Les sociétés polynésiennes sur la longue durée », ou dans l'axe « Humanités ».

L'expérience dans l'animation d'une équipe de recherche et dans la réalisation de programmes collectifs (ANR, Colloques, Journées d'études, Séminaires...) sera particulièrement valorisée. La création d'un pôle éditorial à l'Université de la Polynésie française rend également souhaitable une expérience en matière de coordination de publications scientifiques et de direction de revues.

La taille, comme la situation de l'UPF au sein d'un Pacifique anglophone, mais aussi hispanophone, appellent à la pluridisciplinarité et à l'insertion dans des réseaux linguistiquement et thématiquement diversifiés. Le candidat proposera donc une dynamique de recherche donnant une importance particulière aux projets internationaux, en particulier au sein de l'espace Pacifique.

Contact :

Gerbert-Sylvestre Bouyssou, directeur adjoint d'EASTCO : gerbert.bouyssou@upf.pf

Modalités de candidature :

Le dossier de candidature doit être adressé au Président de l'université. Il comprend :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé faisant apparaître le cursus universitaire, le parcours professionnel ainsi que les travaux du candidat en matière de formation et de recherches, d'investissement dans la vie de son établissement ;
- le dernier arrêté de promotion d'échelon.

Ce dossier doit être envoyé au format PDF uniquement en un seul fichier à l'adresse de messagerie : drh.recrutements@upf.pf au plus tard le 15 janvier 2026 à 16h00 (heure de Paris)

Laboratoire d'accueil : EASTCO

Dénomination	Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nbre d'enseignants-chercheurs
EASTCO	EA	4241	44

CONSIGNES À RESPECTER POUR LA CONSTITUTION DE VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dépôt d'une candidature se fait en deux étapes :

1. Enregistrement de votre candidature sur le portail Galaxie
2. Envoi de votre candidature à l'adresse de messagerie : recrutements@upf.pf

Votre dossier de candidature dématérialisé devra parvenir au format PDF uniquement en un seul fichier libellé ainsi: NOM_PRENOM_REFERENCÉGALAXIE.pdf

NB : la référence Galaxie correspond à un numéro à quatre chiffres

Aucun dossier papier ne sera accepté

Votre dossier de candidature devra obligatoirement être composé des pièces ci-après, dans l'ordre suivant (Arrêté du 13 février 2015) :

1. déclaration de candidature, datée et signée, téléchargeable sur GALAXIE ;
2. copie d'une pièce d'identité recto/verso avec photo ;
3. curriculum-vitæ ;
4. copie du diplôme : doctorat, HDR, ou équivalent ;
5. copie du rapport de soutenance du diplôme détenu

Par ailleurs, pour toute candidature au titre de la mutation, du détachement, ou pour les enseignants-chercheurs exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et dispensé de l'inscription sur la liste de qualification, merci de faire parvenir en plus :

- Pour toute candidature au titre de la **mutation** :
 - attestation de l'établissement d'origine permettant d'établir la qualité de professeur des universités ou de maître de conférences, et l'exercice de fonctions en position d'activité depuis trois ans au moins à la date de clôture des candidatures ;
- Pour toute candidature au titre du **détachement** :
 - attestation récente, délivrée par l'employeur actuel, mentionnant l'appartenance à l'une des catégories visées à l'article 40-2 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 relatif aux statuts des enseignants-chercheurs et la qualité de titulaire dans le corps ou cadre d'emploi d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture des inscriptions ;
- Pour toute candidature au titre d'enseignant-chercheur exerçant une fonction d'un niveau équivalent à celui de l'emploi à pourvoir, dans un État autre que la France, et **dispensé de l'inscription sur la liste de qualification**
 - attestation récente délivrée par l'employeur actuel mentionnant le corps d'appartenance, la durée et le niveau des fonctions exercées ;

Les documents administratifs en langue étrangère doivent être traduits en français.